



# Action 28 : Recenser, structurer et valoriser les expériences de mise en synergie de la gestion des milieux humides et de la prévention du risque d'inondation ou de submersion marine

**Pilotée par l'AFEPTB**  
Léa Bouguyon & Johanna Van Herrenthals

13 mars 2017

GTh Aménagement du territoire



## Action 28 : contexte

**Axe 4** : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

**Sous-axe 4.2** : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques publiques de gestion de l'espace

**Groupe thématique** : Aménagement du territoire

**Action 28** : Recenser, structurer et valoriser les expériences de mise en synergie de la gestion des milieux humides et de la prévention du risque d'inondation ou de submersion marine

- compétence GEMAPI confiée aux communes / EPCI FP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 – transfert ou délégation possible vers EPTB / SM / EPAGE ;
  - un groupe de travail de la CMI sur les espaces naturels (1 guide sur le volet agricole en juillet 2016) : 3 réunions en 2016, compléter le guide existant + production d'un document de communication ;
  - cahier des charges PAPI 3 : prise en compte des milieux, « solutions alternatives », AMC, ...
  - révision du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique : un GT « adaptation et préservation des milieux ».
- Intérêt d'une démarche transversale identifiant les projets existants ou en ou en cours articulant la gestion des milieux humides et la prévention des inondations et des submersions marines.



## Action 28 : objectifs

Objectif : identifier des projets illustrant comment les synergies entre gestion des milieux humides et prévention des inondations peuvent **générer des externalités positives pour l'ensemble du territoire en répondant à des enjeux connexes** (continuité écologique, gestion des étiages, agriculture, ...).

2 sous-thématiques identifiées :

- ➔ Les **démarches partenariales et participatives** : comment associer les différents acteurs, y compris les citoyens, impliqués dans la gestion des milieux humides ou dans la prévention des inondations dans un même but d'aménagement du territoire répondant aux deux objectifs ?
- ➔ La **planification transversale** : comment utiliser les outils de planification territoriale (documents d'urbanisme, SAGE, SRADDET, ...) pour répondre conjointement à ces deux enjeux ?

## Action 28 : méthode

- Création de groupes de travail par sous-thématiques : 2 réunions en 2017
- Identifier une méthode de consultation avec les partenaires pour recueillir des propositions alimentant l'action 28
- Structurer les REX obtenus : rédaction d'une fiche synthétique par projet, organisation sous forme d'une arborescence (avec des catégories pour les deux sous-thématiques) et/ou d'une carte localisant les projets
- Restitution lors d'un colloque en mai/juin 2018

### 1<sup>ère</sup> étape :

- L'organisation du « Séminaire des EPTB » les 6&7 avril 2017 dans lequel est prévue un atelier intitulé « milieux humides et inondations : établir des solutions alternatives » :
  - Direction Générale de la Prévention des Risques (MEEM-DGPR) sur les apports du cahier des charges PAPI 3 et la justification et la traçabilité des choix
  - Intervention de l'EPAMA : projet Aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont
  - Intervention de l'EP Loire : « Analyse exploratoire, à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents, des potentialités en termes de champs d'expansion de crues »



## Action 28 : des REX déjà existants

S'appuyer sur les documents de référence et les travaux déjà réalisés sur le sujet :

- Ouvrage guide "milieux humides et prévention des inondations" en cours par le CEREMA / action 26 ;
- Bulletin bibliographique dans le cadre du PRMZHIVA sur « inondations et zones humides » [http://documentation.pole-zhi.org/opac/index.php?lvl=notice\\_display&id=2946](http://documentation.pole-zhi.org/opac/index.php?lvl=notice_display&id=2946) ;
- Reprendre les travaux des groupes de travail de la CMI sur les espaces naturels et agricoles ;
- S'appuyer sur les animations proposées dans le cadre de la JMZH 2017, dont le thème était « Les zones humides pour la prévention des risques naturels » ;
- Ouvrage du CEREMA « Milieux humides et aménagement urbain - Dix expériences innovantes » / GP MH et urbanisme 2011 et 2017 ;
- Des REX : PAPI, appel à projet AERMC, solutions basées sur la Nature, ...



## Action 28 : colloque 2018

- Publication des fiches projets sur une page Internet, sous forme d'une arborescence et/ou d'une carte
- Organisation d'un colloque de restitution en mai/juin 2018, avec une partie consacrée à l'action 28 : présentation des projets, débats, propositions, ...
- Actes
- Planning :

Avril : séminaire des EPTB

Mai : réunion des groupes de chaque sous-thématique

Jusqu'en octobre : recherche de REX

Octobre – janvier 2018 : structuration des REX et rédaction de fiches

Janvier – mai 2018 : préparation du colloque (supports visuels, intervenants, ...)

Septembre 2018 : diffusion des actes du colloque

